

Un bilan de l'alternance en CEBPL nous a été présenté :

La direction essaie de maintenir le nombre d'alternants autour de 100, soit 96 au 30 septembre 2026. Une majorité, soit 71% en BDD occupant des postes de Chargés de clientèle, CAGP et CAPRO, et l'autre partie des alternants occupe des postes en BDR, au Pôle finances, présidence et ressources dans les fonctions support.

Sur les 66 alternants qui ont eu une fin de contrat en été 2026, la direction nous précise qu'elle en a « écarté » 12 au regard de leur posture, 13 ont eu d'autres projets, 18 poursuivent leur alternance dont 8 en CEBPL, 21 ont été recrutés en CDD ou CDI et **2 personnes ont décliné les propositions d'embauches**.

Les élus de l'UNSA CE demandent pourquoi ces personnes ont décliné les propositions d'embauches ? **La Direction nous répond** que ces dernières postulaient sur un poste de **CAGP** et sur un poste de **CAPRO**. Or, la **Direction** précise qu'elle **donne priorité** aux salariés déjà en place pour évoluer sur des métiers spécialisés.

Malgré un bon accueil des alternants en caisse d'épargne, nous constatons qu'au final 57% des alternants ne restent pas …cela pose vraiment question. Ne serait-ce pas là, la résultante d'un désenchantement face aux exigences de l'entreprise ?

Le calendrier RTT imposées et jours fériés pour 2027

CALENDRIER DES JOURS DE PONT ET JOURS FERIES POUR 2027 – NON-CADRE

	Répartition hebdomadaire sur base d'une semaine de 5 jours (dont Centre d'Affaires)	Répartition hebdomadaire sur base d'une semaine de 4,5 jours
	Lundi au vendredi soir	Mardi au samedi midi
Nombre jours fériés	**7 jours fériés** Vendredi 01 janvier 2027 Lundi 29 mars 2026 Jeudi 06 mai 2027 Lundi 17 mai 2027 Mercredi 14 juillet 2027 Lundi 01 novembre 2027 Jeudi 11 novembre 2027	**5,5 jours fériés** Vendredi 01 janvier 2027 Samedi 01 mai 2027 Jeudi 06 mai 2027 Samedi 08 mai 2027 Mercredi 14 juillet 2027 Jeudi 11 novembre 2027 Samedi 25 décembre 2026
Droits globaux RTT affichés dans SERVICES	**13 jours** (8 + 5 – 1 au titre du jour de solidarité) +1 jour férié	**12,5 jours** (7,5 + 4,5 - 1 au titre du jour de solidarité) +1.5 férié
Droit RTT mensuel	**1,08**	**1,04**
Jours RTT imposés par l'entreprise (*)	Vendredi 07 mai 2027 Vendredi 12 novembre 2027 Vendredi 31 décembre 2027 Soit 3 jours	Samedi 02 janvier 2027 Samedi 14 aout 2027 Samedi 30 octobre 2027 Soit 1.5 jour (samedi 0,5 j)
Soit un nombre de jours RTT non imposés	10 jours	11 jours

CALENDRIER DES JOURS DE PONT ET JOURS FERIES POUR 2027 POUR LES COLLABORATEURS AU FORFAIT JOURS BASE 211 JOURS

	Répartition hebdomadaire sur base d'une semaine de 5 jours	Répartition hebdomadaire sur base d'une semaine de 4,5 jours
	Lundi au vendredi soir	Mardi au samedi midi
Nombre jours fériés	**7 jours fériés** Vendredi 01 janvier 2027 Lundi 29 mars 2026 Jeudi 06 mai 2027 Lundi 17 mai 2027 Mercredi 14 juillet 2027 Lundi 01 novembre 2027 Jeudi 11 novembre 2027	**5,5 jours fériés** Vendredi 01 janvier 2027 Samedi 01 mai 2027 Jeudi 06 mai 2027 Samedi 08 mai 2027 Mercredi 14 juillet 2027 Jeudi 11 novembre 2027 Samedi 25 décembre 2026
FORFAIT JOURS	211	211
Droit Jours de repos annuel affiché dans SERVICES	**13 jours**	**13 jours**
Jours de repos imposés par l'entreprise (*)	Vendredi 07 mai 2027 Vendredi 12 novembre 2027 Vendredi 31 décembre 2027 Soit 3 jours	Samedi 02 janvier 2027 Samedi 14 aout 2027 Samedi 30 octobre 2027 Soit 3 jours
Jours de repos non imposés	*10 jours*	*10 jours*

CALENDRIER DES JOURS DE PONT ET JOURS FERIES POUR 2027 POUR LES COLLABORATEURS AU FORFAIT JOURS BASE 209 JOURS

	Répartition hebdomadaire sur base d'une semaine de 5 jours	Répartition hebdomadaire sur base d'une semaine de 4,5 jours
	Lundi au vendredi soir	Mardi au samedi midi
Nombre jours fériés	**7 jours fériés** Vendredi 01 janvier 2027 Lundi 29 mars 2026 Jeudi 06 mai 2027 Lundi 17 mai 2027 Mercredi 14 juillet 2027 Lundi 01 novembre 2027 Jeudi 11 novembre 2027	**5,5 jours fériés** Vendredi 01 janvier 2027 Samedi 01 mai 2027 Jeudi 06 mai 2027 Samedi 08 mai 2027 Mercredi 14 juillet 2027 Jeudi 11 novembre 2027 Samedi 25 décembre 2026
FORFAIT JOURS	209	209
Droit Jours de repos annuel affiché dans SERVICES	**15 jours**	**15 jours**
Jours de repos imposés par l'entreprise (*)	Vendredi 07 mai 2027 Vendredi 12 novembre 2027 Vendredi 31 décembre 2027 Soit 3 jours	Samedi 02 janvier 2027 Samedi 14 aout 2027 Samedi 30 octobre 2027 Soit 3 jours
Jours de repos non imposés	*12 jours*	*12 jours*

NB : Vos élus UNSA CE avaient demandé le **samedi 2 janvier 2027**, et ils l'ont eu pour vous !



APPUI PRO lot 2 : un vrai plus pour les PRO ?

A partir de l'analyse économique et financière du client et des équipements détenus en CEBPL et à la concurrence, **APPUI PRO** identifie des besoins potentiels et propose au conseiller des solutions susceptibles d'y répondre.

- Sur le **lot 1**, **APPUI PRO** propose déjà une analyse financière, identifie les questions à poser afin d'apporter de la profondeur à l'analyse.
- Le **lot 2,** qui sera déployé au **premier trimestre 2027**, identifiera des besoins potentiels catégorisés par univers et proposera au conseiller des solutions susceptibles d'y répondre. Le conseiller sélectionne les besoins et les solutions qu'il souhaite proposer à son client.

NOUVEAU : Signature sur PC par le client



Les Caisses d'Épargne souhaitent moderniser le dispositif de signature en face-à-face avec le client en proposant une solution complémentaire à la signature sur tablette : **la signature directement sur le PC du conseiller.**

Lors de la concrétisation d'un contrat, une fenêtre sécurisée **(« bulle de sécurité »)** s'ouvrirait sur le poste informatique du conseiller. Durant cette phase, le client ne pourrait accéder à aucun autre écran ni fonctionnalité du poste.

Le client pourrait alors accéder à ses documents et procéder à sa signature après une authentification forte, **via Sécur'Pass ou par SMS.**

La Direction précise que ce dispositif resterait facultatif et qu'à tout moment, la signature sur PC pourrait être interrompue au profit d'une signature sur tablette ou au format papier.

Dans un souci d'hygiène, la Direction étudie également la mise à disposition d'une souris exclusivement réservée à l'usage des clients.

Concernant la reprise en main du poste par le conseiller, celle-ci pourrait s'avérer longue en cas de ressaisie de ses identifiants. Pour faciliter cette transition, la Direction entend donc encourager le recours à l'authentification biométrique.

Les interrogations des élus

À l'issue de cette présentation, les élus s'étonnent qu'aucun moyen d'authentification spécifique ne semble être exigé pour **les opérations courantes** réalisées par le client sur le poste du conseiller

Vos représentants : Lionel BOURVA, Alain CLODIC, Laurent CORBE, Marie-Laure CRENN, Arnaud LE POGAM, Romuald ODILE-SYLVAND, Alexandre MILLER, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Valérie RAULT.

Pour nous contacter : bretagne-pays-de-loire@syndicat-unifie.net
Sur internet Syndicat Unifié-UNSA

Pour télécharger notre application, Flashez ce QR Code